

# Plan de soutien financier à la réussite

## Maîtrise en études internationales

### 1. SOUTIEN FINANCIER À L'AVANCEMENT DES ÉTUDES

Le plan de soutien financier à la réussite a pour objectif de faciliter la progression des études, de l'admission jusqu'à l'obtention du diplôme. Le plan vise spécifiquement les étapes où le risque de délai ou d'abandon est le plus élevé. En cela, le plan rejoint les objectifs institutionnels de réduction de la durée des études et d'augmentation du taux de diplomation.

Tout étudiant de la maîtrise en études internationales est admissible si :

- Il est inscrit à temps complet de manière ininterrompue (sessions d'automne et d'hiver) pendant toute la durée de sa scolarité;
- Il a complété la totalité de ses cours avec succès.

**La bourse est d'une valeur de 1000 \$.**

Ce montant est cumulable avec toute autre bourse.

#### **Pour les étudiants inscrits à la maîtrise professionnelle (essai/stage) :**

La bourse de 1 000 \$ est remise à tout étudiant qui dépose son essai avant le départ en stage. L'étudiant qui remet son essai après le départ en stage<sup>1</sup> se voit accorder une bourse réduite de 500\$.

#### **Pour les étudiants inscrits à la maîtrise de recherche (mémoire) :**

La bourse de 1 000 \$ est remise à tout étudiant qui a défendu avec succès son projet de mémoire (ETI-6010, Atelier de recherche) avant la fin de la 3<sup>e</sup> session d'inscription à la maîtrise.

#### **Procédure pour obtenir la bourse du plan de soutien financier**

Pour se prévaloir de sa bourse, l'étudiant doit en faire la demande formelle à la direction de programme, en remplissant le formulaire prévu à cet effet. La demande doit être faite au plus tard six mois après avoir franchi l'étape demandée.

NOTE : Dans le calcul du nombre de sessions écoulées depuis l'admission, il sera fait abstraction des sessions pendant lesquelles un étudiant a interrompu ses études ou s'est inscrit à temps partiel en raison d'un congé parental, d'un handicap, d'une incapacité ou d'une circonstance de force majeure.

---

<sup>1</sup> Délai accordé pour une période maximale de 6 mois.

## 2. REMUNÉRATION POUR CONTRATS DE RECHERCHE/ENSEIGNEMENT

Des contrats de travail peuvent être accordés à l'étudiant durant ses études de maîtrise (comme auxiliaire de recherche ou d'enseignement). La prestation de travail de l'étudiant est réservée aux codirecteurs dès lors qu'un de ceux-ci accepte d'associer l'étudiant à ses projets et à ses équipes de recherche ou à des activités d'enseignement. La prestation de travail exigée ne saurait coïncider parfaitement avec le projet de mémoire ou d'essai de l'étudiant.

Les offres de travail sont généralement affichées sur le site du Service de placement de l'Université Laval ([www.spla.ulaval.ca](http://www.spla.ulaval.ca)). Les étudiants sont tout de même encouragés à communiquer directement avec leurs directeurs d'essai ou de mémoire pour leur faire connaître leur intérêt et leur disponibilité.

## 3. AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT

Cette section constitue un résumé des principaux programmes de bourses des organismes gouvernementaux, para-gouvernementaux et institutionnels. Il se peut que les conditions d'admissibilité et les dates limites soient modifiées d'une année à l'autre. Nous encourageons donc les étudiants à se référer directement aux informations présentées par les publicités des organismes, sur leurs sites web.

Une liste plus exhaustive des organismes subventionnaires pertinents se retrouve sur le site web de l'Institut québécois des hautes études internationales.

### Financement de la recherche

- Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC)  
<http://www.fqrsc.gouv.qc.ca>
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)  
<http://www.crsh.ca>

Les concours de ces deux organismes subventionnaires se font une fois par année, à l'automne. Il est à noter qu'ils sont réservés aux étudiants des maîtrises de recherche (mémoire). Les demandes pour l'année universitaire 2013-2012 doivent être soumises dès l'automne 2012, en tenant compte des dates limites de chaque organisme. Par contre, les étudiants qui ont déjà entrepris leurs études peuvent être admissibles pour des bourses sur de plus courtes périodes.

- Centre de recherche pour le développement international (CRDI)  
[www.idrc.ca](http://www.idrc.ca)
- Forum sur la sécurité et la défense (FSD)  
[www.forces.gc.ca](http://www.forces.gc.ca)

## Financement des projets de mobilité internationale

- **Bourse Raoul-Dandurand :**  
Cette bourse de 2000\$ est décernée par la Société des Relations internationales de Québec (SORIQ) afin de commémorer un pionnier de notre diplomatie et ancien président de la Société des Nations, monsieur Raoul Dandurand (1861-1942). La bourse a pour objectif d'aider un étudiant de la maîtrise en études internationales (essai/stage) à défrayer le coût de son stage crédité de fin d'études à l'étranger. Il y a deux concours par année. Les étudiants sont informés du lancement du concours par courriel.  
[www.hei.ulaval.ca/formation/bourses](http://www.hei.ulaval.ca/formation/bourses)
- **Bourse Rita-et-Jean-Chapdelaine**  
La Bourse Rita-et-Jean-Chapdelaine a été créée en 2006 à l'initiative de Mme Claude Chapdelaine pour honorer la mémoire de sa mère, Rita Chapdelaine, et de son père, Jean Chapdelaine, qui a connu une carrière distinguée de diplomate, comme ambassadeur du Canada et comme délégué général du Québec à Paris. Cette bourse de 2500\$ aide un étudiant de la maîtrise en études internationales (essai/stage) à défrayer le coût de son stage pratique de fin d'études à l'étranger. Il y a un concours par année, au printemps. Les étudiants sont informés du lancement du concours par courriel.  
[www.hei.ulaval.ca/formation/bourses](http://www.hei.ulaval.ca/formation/bourses)
- **Bureau international de l'Université Laval**  
Le Bureau International offre plusieurs programmes de soutien à la mobilité étudiante: bourses pour un stage de recherche, un stage professionnel à l'international ou une session d'études à l'étranger.  
[www.bi.ulaval.ca](http://www.bi.ulaval.ca)
- **Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS)**  
L'AELIÉS offre plusieurs formes d'aide financière pour encourager la mobilité aux cycles supérieurs, notamment des bourses d'études pour souligner l'implication étudiante ainsi que des subventions ponctuelles pour l'organisation d'une activité, pour une présentation scientifique, pour un stage obligatoire, pour une publication, ou pour un voyage d'études.  
<http://www.aelies.ulaval.ca>, dans la section « subventions »
- **Office Québec-Amériques pour la jeunesse (OQAJ)**  
Le Programme Praxis offre des subventions pour des projets de mobilité dans le cadre des études. Les projets doivent se dérouler dans les Amériques (hors Canada).  
[www.oqaj.gouv.qc.ca](http://www.oqaj.gouv.qc.ca)  
Voir aussi : Les Offices jeunesse internationaux du Québec [www.lojiq.org](http://www.lojiq.org)

## Bourses spécifiques pour les étudiants étrangers

Les étudiants étrangers qui souhaitent obtenir une bourse d'études ont grand intérêt à amorcer leurs recherches dans leur pays d'origine. Il existe plusieurs programmes

d'aide destinés aux étudiants de l'étranger qui souhaitent entreprendre leurs études au Canada. Pour plus d'information sur ces programmes, consultez les sites suivants:

- **Bureau des bourses et de l'aide financière de l'Université Laval (BBAF)**  
Une section spécifique a été élaborée pour guider les étudiants étrangers dans leurs recherches de financement. Toutes les informations à jour s'y retrouvent : les exemptions des droits de scolarité supplémentaires, les bourses d'admission, les programmes internationaux.  
[www.bbaf.ulaval.ca](http://www.bbaf.ulaval.ca)
- **Association universitaire de la francophonie (AUF) :**  
Cette organisation a pignon sur rue au sein de plusieurs pays comprenant au moins une minorité francophone. Elle a un programme de bourses très élaboré.  
<http://www.auf.org>
- **Bourses du Commonwealth**  
[http://www.scholarships.gc.ca/csp\\_nc/nc\\_csp-en.html](http://www.scholarships.gc.ca/csp_nc/nc_csp-en.html)
- **Bureau canadien de l'éducation internationale (BCEI) :**  
<http://www.cbie.ca>
- **Conseil international d'études canadiennes (CIEC) :**  
<http://www.iccs-ciec.ca>

---

*Adopté au Comité de programmes des HEI, 7 octobre 2010 (JG/RO)  
À jour le 18 juin (LT)*